



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

| | | | |
|--------------------------|------------|---|------------|
| Référence FDS: | 29-9787-2 | Numéro de version: | 4.00 |
| Date de révision: | 24/05/2019 | Annule et remplace la version du : | 09/07/2015 |

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

G82, Perfect Clarity Glass Cleaner (24-125A): G8224, G8216

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi
Téléphone: 01 30 80 02 16
E-mail: serviceclients@meguiars.com
Site internet www.meguiars.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A - Skin Sens. 1A; H317

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes**Ingrédients :**

| Ingrédient | Numéro CAS | EC No. | % par poids |
|--|------------|-----------|-------------|
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | 55965-84-9 | 911-418-6 | < 0,002 |

MENTIONS DE DANGER:

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

MENTIONS DE MISE EN GARDE**Prévention:**

P280E Porter des gants de protection.

Intervention::

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon le Règlement Détergents 648/2004: Contient : Parfums, Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (3:1).

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Ingrédient | Numéro CAS | EC No. | REACH Registration No. | % par poids | Classification |
|---------------------------|------------|-----------|------------------------|-------------|--|
| Ingrédients non dangereux | Mélange | | | 89 - 99 | Substance non classée comme dangereuse |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | 203-905-0 | 01-2119475108-36 | 1 - 5 | Tox. aigüe 4, H332; Tox. aigüe 4, H312; Tox. aigüe 4, H302; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319 |
| Propane-2-ol | 67-63-0 | 200-661-7 | | 1 - 5 | Liq. inflam. 2, H225; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, |

| | | | | | |
|---|------------|-----------|--|---------|--|
| | | | | | H336 |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | 55965-84-9 | 911-418-6 | | < 0,002 | EUH071; Tox. aigue 3, H301; Corr. cutanée 1C, H314; Sens. de la peau 1A, H317; Aquatique aiguë 1, H400,M=100; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=100 - Nota B Tox. aigüe 2, H330; Tox. aigüe 2, H310 |

Note: Toute entrée dans la colonne # CE qui commence avec le numéro 6, 7, 8 ou 9 est un numéro provisoire de la liste fournie par l'ECHA en attendant la publication du numéro officiel de l'inventaire CE de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Si des signes / symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Ce matériau est incombustible. En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et

surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Protéger du rayonnement solaire. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart de produits alimentaires ou pharmaceutiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence: | Type de limite | Informations complémentaires: |
|-----------------|------------|--------------|--|-------------------------------|
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | VLEPs France | VLEP(8 heures): 49 mg/m ³ (10 ppm); VLCT (15 minutes): 246 mg/m ³ (50 ppm) | |
| Propane-2-ol | 67-63-0 | VLEPs France | VLCT (15minutes) = 980 mg/m ³ (400 ppm) | |

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

| Matériel | Epaisseur (mm) | Temps de pénétration |
|---------------------|----------------|----------------------|
| Polymère laminé | >0.30 | > 4 heures |
| Caoutchouc butyle | 0.5 | > 8 heures |
| Elastomères fluorés | 0.4 | > 8 heures |

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type A

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

| | |
|---|--|
| Etat physique: | Liquide |
| Apparence/odeur: | Liquide clair, légère odeur d'ammoniac |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| pH | 5 |
| Point/intervalle d'ébullition: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point de fusion: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Non applicable. |
| Dangers d'explosion: | Non classifié |
| Propriétés comburantes: | Non classifié |
| Point d'éclair: | $\geq 93,3$ °C [Méthode de test:Pensky-Martens Closed Cup] |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Limites d'inflammabilité (LEL) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Limites d'inflammabilité (UEL) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Pression de vapeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité relative | 0,995 [Réf. Standard :Eau = 1] |
| Hydrosolubilité | Totale |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Coefficient de partage n-octanol / eau | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Taux d'évaporation: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité de vapeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Viscosité | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité | 0,995 g/l |

9.2. Autres informations:

| | |
|-------------------------------------|---|
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Masse moléculaire: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Réactivité:**

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|------------------|------------------|
| Non applicable | |

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:

Le produit pulvérisé peut causer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmoiements et vision floue.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|---|---|---------------|--|
| Produit | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg |
| Propane-2-ol | cutané | Lapin | LD50 12 870 mg/kg |
| Propane-2-ol | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 72,6 mg/l |
| Propane-2-ol | Ingestion | Rat | LD50 4 710 mg/kg |
| 2-Butoxyéthanol | cutané | Cochon d'Inde | LD50 > 2 000 mg/kg |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Cochon d'Inde | LC50 > 2,6 mg/l |
| 2-Butoxyéthanol | Ingestion | Cochon d'Inde | LD50 1 414 mg/kg |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | cutané | Lapin | LD50 87 mg/kg |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures) | Rat | LC50 0,33 mg/l |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | Ingestion | Rat | LD50 40 mg/kg |

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

| Nom | Organismes | Valeur |
|---|----------------------------|---------------------------------|
| Propane-2-ol | Multiple espèces animales. | Aucune irritation significative |
| 2-Butoxyéthanol | Lapin | Irritant |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | Lapin | Corrosif |

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

| Nom | Organismes | Valeur |
|---|------------|-----------------|
| Propane-2-ol | Lapin | Irritant sévère |
| 2-Butoxyéthanol | Lapin | Irritant sévère |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | Lapin | Corrosif |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Organismes | Valeur |
|---|-----------------|---------------|
| Propane-2-ol | Cochon d'Inde | Non-classifié |
| 2-Butoxyéthanol | Cochon d'Inde | Non-classifié |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | Homme et animal | Sensibilisant |

Photosensibilisation

| Nom | Organismes | Valeur |
|---|-----------------|-------------------|
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | Homme et animal | Non sensibilisant |

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

| Nom | Route | Valeur |
|---|----------|---|
| Propane-2-ol | In vitro | Non mutagène |
| Propane-2-ol | In vivo | Non mutagène |
| 2-Butoxyéthanol | In vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | In vivo | Non mutagène |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | In vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Cancérogénicité

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|-----------------|------------|------------------|---|
| Propane-2-ol | Inhalation | Rat | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | Multiple espèces | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une |

G82, Perfect Clarity Glass Cleaner (24-125A): G8224, G8216

| | | animales. | classification. |
|---|-----------|-----------|-----------------|
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | cutané | Souris | Non-cancérogène |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | Ingestion | Rat | Non-cancérogène |

Toxicité pour la reproduction
Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

| Nom | Route | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|---|------------|--|----------------------------|-----------------------|------------------------|
| Propane-2-ol | Ingestion | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | NOAEL 400 mg/kg/day | pendant l'organogénèse |
| Propane-2-ol | Inhalation | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | LOAEL 9 mg/l | pendant la grossesse |
| 2-Butoxyéthanol | cutané | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | NOAEL 1 760 mg/kg/day | pendant la grossesse |
| 2-Butoxyéthanol | Ingestion | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | NOAEL 100 mg/kg/day | pendant l'organogénèse |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | Non classifié pour les effets sur le développement | Multiple espèces animales. | NOAEL 0,48 mg/l | pendant l'organogénèse |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | Ingestion | Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine | Rat | NOAEL 10 mg/kg/day | 2 génération |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | Ingestion | Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine | Rat | NOAEL 10 mg/kg/day | 2 génération |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | Ingestion | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | NOAEL 15 mg/kg/day | pendant l'organogénèse |

Organe(s) cible(s)
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|-----------------|------------|---------------------------------------|---|----------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Propane-2-ol | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Humain | NOAEL Non disponible | |
| Propane-2-ol | Inhalation | irritation des voies respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain | NOAEL Non disponible | |
| Propane-2-ol | Inhalation | système auditif | Non-classifié | Cochon d'Inde | NOAEL 13,4 mg/l | 24 heures |
| Propane-2-ol | Ingestion | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Humain | NOAEL Non disponible | empoisonnement et / ou abus |
| 2-Butoxyéthanol | cutané | Système endocrine | Non-classifié | Lapin | NOAEL 902 mg/kg | 6 heures |
| 2-Butoxyéthanol | cutané | Foie | Non-classifié | Lapin | LOAEL 72 mg/kg | Pas disponible |
| 2-Butoxyéthanol | cutané | rénale et / ou de la vessie | Non-classifié | Lapin | LOAEL 451 mg/kg | 6 heures |
| 2-Butoxyéthanol | cutané | sang | Non-classifié | Multiple espèces animales. | NOAEL Non disponible | |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Humain | NOAEL Non disponible | |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | irritation des voies respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont | Humain | NOAEL Non disponible | |

G82, Perfect Clarity Glass Cleaner (24-125A): G8224, G8216

| | | | | | | |
|---|------------|---------------------------------------|---|----------------------------------|----------------------|-----------------------------|
| | | | pas suffisantes pour justifier une classification. | | | |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | sang | Non-classifié | Multiple espèces animales. | NOAEL Non disponible | |
| 2-Butoxyéthanol | Ingestion | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Jugement professionnel | NOAEL Non disponible | |
| 2-Butoxyéthanol | Ingestion | sang | Non-classifié | Multiple espèces animales. | NOAEL Non disponible | |
| 2-Butoxyéthanol | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non-classifié | Humain | NOAEL Non disponible | empoisonnement et / ou abus |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | Inhalation | irritation des voies respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | NOAEL Non disponible | |

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|-----------------|------------|-----------------------------|---------------|----------------------------|----------------------|--------------------|
| Propane-2-ol | Inhalation | rénale et / ou de la vessie | Non-classifié | Rat | NOAEL 12,3 mg/l | 24 Mois |
| Propane-2-ol | Inhalation | Système nerveux | Non-classifié | Rat | NOAEL 12 mg/l | 13 semaines |
| Propane-2-ol | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non-classifié | Rat | NOAEL 400 mg/kg/day | 12 semaines |
| 2-Butoxyéthanol | cutané | sang | Non-classifié | Multiple espèces animales. | NOAEL Non disponible | Pas disponible |
| 2-Butoxyéthanol | cutané | Système endocrine | Non-classifié | Lapin | NOAEL 150 mg/kg/day | 90 jours |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | Foie | Non-classifié | Rat | NOAEL 2,4 mg/l | 14 semaines |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | rénale et / ou de la vessie | Non-classifié | Rat | NOAEL 0,15 mg/l | 14 semaines |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | sang | Non-classifié | Rat | LOAEL 0,15 mg/l | 6 Mois |
| 2-Butoxyéthanol | Inhalation | Système endocrine | Non-classifié | Chien | LOAEL 1,9 mg/l | 8 jours |
| 2-Butoxyéthanol | Ingestion | sang | Non-classifié | Rat | LOAEL 69 mg/kg/day | 13 semaines |
| 2-Butoxyéthanol | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non-classifié | Multiple espèces animales. | NOAEL Non disponible | Pas disponible |

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel | N° CAS | Organisme | type | Exposition | Test point final | Test résultat |
|---|------------|----------------------------------|--------------|------------|---|---------------|
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | Truite arc-en-ciel | expérimental | 96 heures | Concentration létale 50% | 1 474 mg/l |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | Algues vertes | expérimental | 72 heures | Effet concentration 50% | 1 840 mg/l |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | Huître | expérimental | 96 heures | Concentration létale 50% | 89,4 mg/l |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | puce d'eau | expérimental | 48 heures | Effet concentration 50% | 1 550 mg/l |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | Algues vertes | expérimental | 72 heures | Effet concentration 10% | 679 mg/l |
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | puce d'eau | expérimental | 21 jours | Concentration sans effet observé (NOEL) | 100 mg/l |
| Propane-2-ol | 67-63-0 | Algues vertes | expérimental | 72 heures | Effet concentration 50% | >1 000 mg/l |
| Propane-2-ol | 67-63-0 | Crustacées | expérimental | 24 heures | Concentration létale 50% | >10 000 mg/l |
| Propane-2-ol | 67-63-0 | Poisson Medaka (Oryzias latipes) | expérimental | 96 heures | Concentration létale 50% | >100 mg/l |
| Propane-2-ol | 67-63-0 | puce d'eau | expérimental | 48 heures | Effet concentration 50% | >1 000 mg/l |
| Propane-2-ol | 67-63-0 | Algues vertes | expérimental | 72 heures | Concentration sans effet observé (NOEL) | 1 000 mg/l |
| Propane-2-ol | 67-63-0 | puce d'eau | expérimental | 21 jours | Concentration sans effet observé (NOEL) | 100 mg/l |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | 55965-84-9 | puce d'eau | expérimental | 48 heures | Effet concentration 50% | 0,18 mg/l |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | 55965-84-9 | Diatomée | expérimental | 72 heures | Effet concentration 50% | 0,021 mg/l |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | 55965-84-9 | Diatomée | expérimental | 72 heures | Concentration sans effet observé (NOEL) | 0,01 mg/l |

12.2 Persistance et dégradabilité:

| Matériel | N° CAS | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|---|------------|--|----------|-------------------------------|--|----------------------|
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | expérimental Biodégradation | 28 jours | évolution dioxyde de carbone | 90.4 % en poids | OCDE 301B - Mod. CO2 |
| Propane-2-ol | 67-63-0 | expérimental Biodégradation | 14 jours | Demande biologique en oxygène | 86 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO | OCDE 301C |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | 55965-84-9 | Données non disponibles ou insuffisantes | | | N/A | |

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

| Matériel | CAS N° | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|---|------------|---|-------|---|---------------|-----------------|
| 2-Butoxyéthanol | 111-76-2 | expérimental Bioconcentratie | | Lod du Coefficient de partage octanol/eau | 0.81 | Autres méthodes |
| Propane-2-ol | 67-63-0 | expérimental Bioconcentratie | | Lod du Coefficient de partage octanol/eau | 0.05 | Autres méthodes |
| Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one | 55965-84-9 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Avant l'élimination, consulter toutes les autorités et règlements applicables pour assurer la bonne classification. Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les contenants vides et propres peuvent être disposés comme des déchets non-dangereux. Consultez votre réglementation spécifique et les fournisseurs de services afin de déterminer les options disponibles et les exigences.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 30 Détergents autres que ceux visés à la rubrique 200129.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport / Not restricted for transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange**Cancérogénicité****Ingrédient****Numéro CAS****Classification****Réglementation**

2-Butoxyéthanol

111-76-2

Gr.3: non classifié

Centre International de
Recherche sur le
Cancer (CIRC)**Statut des inventaires**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

Tableau des maladies professionnelles

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS**Liste des codes des mentions de dangers H**

| | |
|--------|---|
| EUH071 | Corrosif pour l'appareil respiratoire. |
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables. |
| H301 | Toxique en cas d'ingestion. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H310 | Mortel par contact cutané. |
| H312 | Nocif par contact cutané. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H330 | Mortel par inhalation. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Raison de la révision:

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été ajoutée.

Remarque CLP (phrase) - L'information a été modifiée.

Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été supprimée.

Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Elimination - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été ajoutée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été ajoutée.
Liste des sensibilisants. - L'information a été supprimée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été ajoutée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été supprimée.
A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.
Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Dangers particuliers (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel personnel (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8 : Information sur la protection des yeux - L'information a été supprimée.
Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.
Section 9: Point d'éclair (information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été modifiée.
Section 9: pH (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été supprimée.
Section 9: Densité relative - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - les yeux (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: L'exposition prolongée ou répétée peut causer (phrases standards) - L'information a été supprimée.
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Une exposition unique peut causer: (phrases standards) - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Section 12: Pas d'information disponibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.
Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.
Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été modifiée.
Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été modifiée.
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.
Section 16 : Adresse internet - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de Meguiar's, Inc. France sont disponibles sur www.meguiars.fr